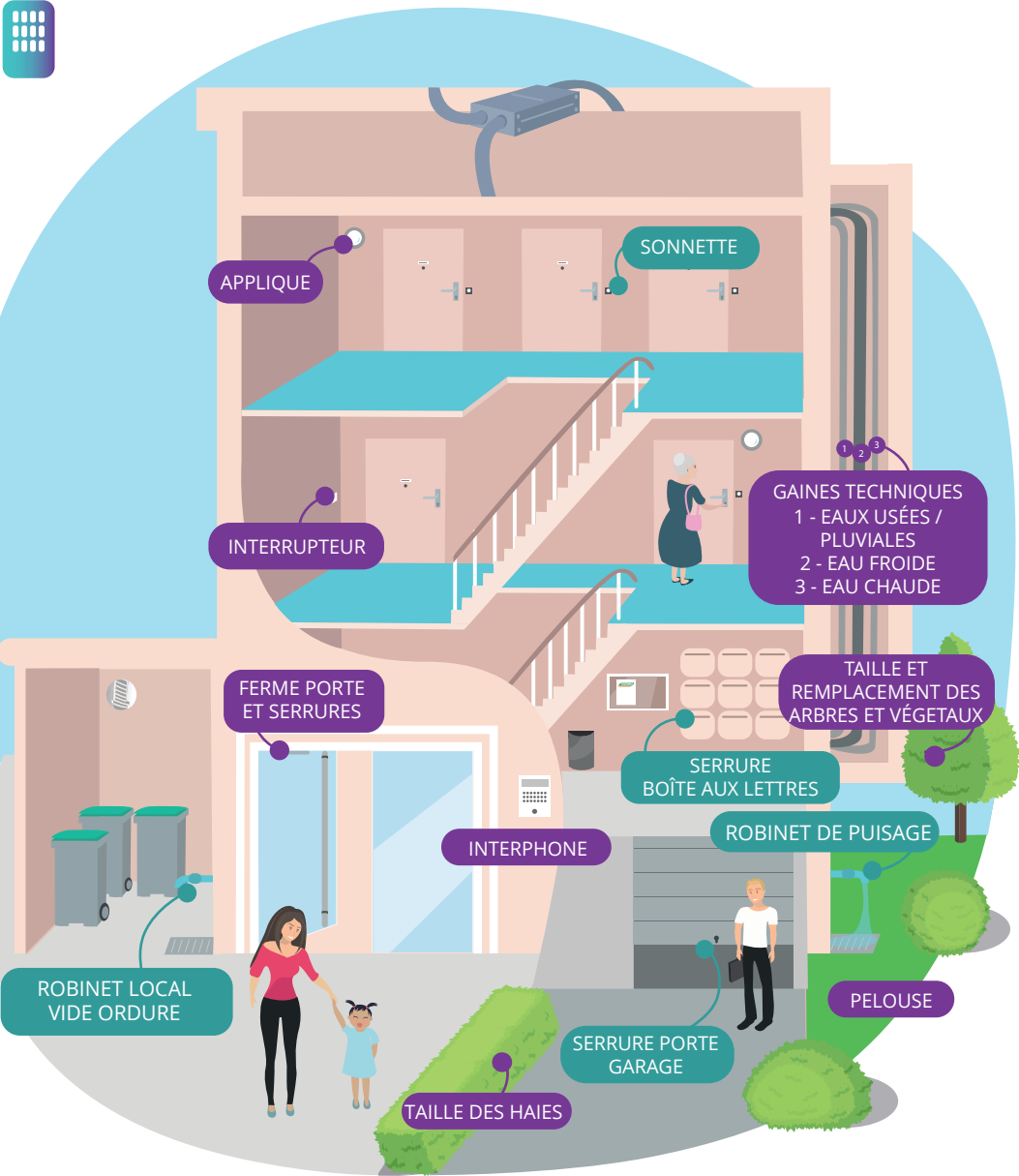


PARTIES COMMUNES



LE CONTRAT MULTISERVICES

Le contrat multiservices* permet d'assurer les réparations ponctuelles, ainsi que l'entretien courant des principaux équipements du logement (électricité, plomberie, menuiserie, serrurerie...) par un prestataire unique agréé par Domanys, dans le cadre d'un contrat.
* Applicable au 1^{er} mai 2021.

Les prestations prévues

Les réparations de désordres constatés ou les dépannages, autant de fois que nécessaire.

Les équipements compris**

Électricité, plomberie, robinetterie, menuiserie, serrurerie, quincaillerie, grille de ventilation.
**sont exclus de ce marché, les ampoules et fusibles, les menuiseries complètes (fenêtre...), les appareils sanitaires (évier, WC...), ainsi que les bouches de ventilation mécanique contrôlée.

CONSEILS ET BON SENS

Aération

- Nettoyez une fois par an au minimum les bouches d'aération.
- Vérifiez et n'obstruez pas les bouches de ventilation et grilles d'entrées d'air.
- Ne raccordez pas de hotte mécanique ou de sèche-linge sur les bouches de ventilation.

Entretien des sols

- Pour les sols plastiques, ne faites jamais de lavage à grande eau. Utilisez une serpillière essorée.

Chauffage

- Pensez à nettoyer au moins une fois par an les radiateurs mais sans les démonter.
- Il est interdit d'utiliser les appareils de chauffage d'appoint à combustion tels que poêle à pétrole, à infrarouge et catalyse gaz, ainsi que les bouteilles de gaz.
- Contactez votre technicien en cas d'insuffisance ou d'excès de température.

La température conseillée est de 19° en moyenne.

Menuiserie

- Utilisez des supports adhésifs pour la pose de vos rideaux, ne percez pas les fenêtres PVC.

Plomberie et robinetterie

- Lorsque les robinets fuient, inutile de serrer à fond. Contactez le titulaire du contrat d'entretien.

Électricité et sécurité (retrouvez nos consignes de sécurité dans le dépliant Domanys Urgence)

- Ne modifiez pas l'installation électrique.
- Remplacez un fusible par un fusible de même calibre.
- Évitez les prises multiples surchargées et les cordons électriques rafistolés.

Fenêtres et balcon

- Ne mettez pas de pot de fleurs sur le rebord extérieur des balcons et fenêtres.

Divers

- Insectes : En cas de prolifération dans les parties communes de l'immeuble ou en cas de problème de blattes ou de cafards prévenez le technicien qui fera intervenir une entreprise spécialisée. Il est très important de laisser l'entreprise intervenir dans les logements et les parties communes (cave...).
- Encombrants : Débarrassez-vous de vos encombrants en déchetterie.

BIEN ENTREtenir SON LOGEMENT

Qui entretient ? Qui répare ?

PLOMBERIE

ROBINETTERIE

ÉLECTRICITÉ

MENUISERIE

QUINCAILLERIE

SERRURERIE



2 POSSIBILITÉS DE CONTACT



APPELEZ LE
03 85 46 92 34

APPEL GRATUIT
du lundi au vendredi de 8h à 18h



my.Vizavy
Locataire

PRENEZ RENDEZ-VOUS
EN LIGNE SUR L'APPLICATION

Service gratuit accessible via
<https://my.vizavy.fr/>

SÉJOUR & CHAMBRE



CUISINE



SALLE DE BAINS

